

LES PIÈGES MORTELS INVOLONTAIRES

Comment les rendre inoffensifs pour la faune !

Tous les jours nous pouvons rencontrer des aménagements, infrastructures, objets... qui peuvent être dangereux pour l'Homme et pour les animaux : baie vitrée, voiture, piscine, bouteille vide... ! Mais qu'en est-il en milieu agricole ? On ne soupçonne pas que certaines infrastructures, dont certaines conçues ou mises en place, à la base, pour la protection ou le confort des animaux, peuvent aussi malgré elles, être de véritables pièges mortels !

Les « abreuvoirs », de l'eau oui mais à quel prix !

Les réservoirs d'eau utilisés pour le bétail, se retrouvent souvent être des pièges très dangereux pour n'importe quelle bête qui y tombe. Qui n'y a pas retrouvé un jour un oiseau, un mammifère, un lézard, un insecte... mort noyé, d'épuisement ou de faim ?

Bien évidemment, le problème n'est pas l'abreuvoir en soi, qui est indispensable pour faire boire le bétail, mais qu'ils soient ronds ou rectangulaires, en plastique ou en métal, la paroi verticale de ces grands bacs, est souvent trop raide et trop glissante, ne permettant pas aux animaux de s'y agripper, de remonter et de sortir. Les oiseaux qui cherchent à aller boire dans les abreuvoirs ou faire leur toilette, peuvent tomber dans l'eau. Ne pouvant redécoller, il leur faut un endroit ou quelque chose, sur lequel ils peuvent prendre appui, afin de pouvoir s'envoler. Il n'est pas rare de trouver des chevêches d'Athéna, des hirondelles, des chauves-souris... mortes noyées dans une auge.

Mais comment rendre ces réservoirs inoffensifs ? Un geste simple suffit ! Vous pouvez mettre, selon la grandeur de votre abreuvoir, une ou plusieurs branches ou planches en bois, inclinées, appuyées sur le fond. Vous pouvez aussi construire une petite « rampe » avec petite « grille » fixée sur un tasseau de bois ou une tige rigide, que vous accrochez au bord, et qui permettra ainsi aux animaux piégés de pouvoir s'échapper. Ce système est souvent plus efficace et durable. Il existe aussi des kits d'échappatoire « anti-noyade » que vous pouvez trouver dans le commerce.



Branche posée dans un abreuvoir © Régis Ouvrard - LPO



Abreuvoir avec système anti-noyade © LPO Sarthe

Les trous ... si j'y tombe, il faut que je remonte !

Les « passages canadiens » qui laissent passer les voitures ou les piétons, tout en évitant que le bétail ou des ongulés sauvages puissent les traverser, peuvent aussi être une menace pour la petite faune. Il en existe différents types mais souvent se cachant, sous les barres/tubes métalliques ou le grillage, une fosse avec des parois lisses et verticales. Si la fosse ne dispose pas de trou d'évacuation d'eau, les animaux qui y tombent se retrouvent piégés : lézards, campagnols, hérissons, lapin, insectes..., mourant ainsi de soif et de faim ou de noyade.

Comment rendre ses passages inoffensifs ? Il suffit de prévoir un tuyau d'évacuation pour permettre à l'eau de s'écouler et à la faune de s'échapper, ou de mettre en place un plan incliné sur l'un des côtés, pour permettre aux animaux de remonter.



Passage canadien © Pixabay

Les tuyaux, poteaux creux ... mauvaise idée de s'y aventurer !

Gaines, tubes, tuyaux d'évacuation et regards, en PVC ou en béton, poteaux métalliques ... placés à la verticale, nombreux sont les petits curieux qui s'y aventurent, mais sans aucune chance de s'en sortir. Il arrive que d'anciens poteaux téléphoniques soient également recyclés en poteaux de clôture, panneaux indicateurs..., entiers ou tronçonnés, placés à la verticale et non obturés, même de faible hauteur (50 cm suffisent), ils sont une menace pour les oiseaux cavernicoles et la petite faune. Ayez le bon réflexe ! Comblez l'entrée du poteau ou de la cavité avec un bouchon, de la terre, des branchages, du ciment, une cale en bois introduite en force, fixez un morceau de grillage accroché solidement avec un collier de serrage... Faites avec ce que vous avez sous la main !



Clôture avec poteaux métalliques creux © LPO Sarthe



Tuyau-système d'irrigation © CG Isère



Écureuil à l'entrée d'un poteau © ASPAS



Gaine électrique © Charlotte Jourdain